

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE COIN DES PETITES SOURIS LIMITEE	Numéro de permis 412021	Date d'inspection Le 22 septembre 2025
Nom de l'établissement Le coin des petites souris		Numéro de téléphone (506) 523-7477
Adresse 9573 rue Main Richibucto NB E4W 4C3		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	20 févr. 2026	
Commentaires : 50% des personnes éducatrices ne détiennent pas un certificat d'éducation à la petite enfance. La personne exploitante devra s'assurer d'avoir un plan afin de remédier à cette non-conformité. Un plan par écrit doit être envoyé à l'inspectrice.			

Commentaires généraux
L'inspectrice observe les enfants jouer librement à l'extérieur ainsi que l'heure du repos. Les enfants sont entrés de l'extérieur, se sont lavé les mains et ont mangé leur dîner.
L'inspection de renouvellement s'est déroulée sur 2 jours, soit le mercredi 17 septembre 2025 et le vendredi 19 septembre 2025.
Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 septembre 2025

Date

original signé par
Marie-Josée Johnson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 septembre 2025

Date